



## LAUZON BÉLANGER

AVOCATS - ATTORNEYS

Yves Lauzon  
Ligne directe : (514) 844-7403  
Courriel : ylauzon@lauzonbelanger.qc.ca

Le 24 octobre 2005

« SOUS TOUTES RÉSERVES »

Monsieur Joseph Martin  
1175, boul. Ste-Croix  
Appartement 101  
Montréal (Québec) H4L 3Z2

OBJET : Émission radiophonique du 10 octobre 2005  
CJMS

Monsieur,

Nous sommes les procureurs du Comité des orphelins et orphelines institutionnalisés de Duplessis. Nous agissons à titre de procureurs de monsieur Bruno Roy, tant en sa qualité personnelle que sa qualité de président du COOID.

Vous avez en date du 10 octobre 2005, sur les ondes de la station CJMS, tenu des propos diffamatoires à l'endroit de monsieur Roy, lesquels ont été portés à notre attention par ce dernier. Vous avez accusé monsieur Roy d'avoir violé une jeune fille alors qu'il était pensionnaire à l'institut Mont-Providence. Vous savez parfaitement que vos propos sont entièrement faux, malicieux et qu'ils visent uniquement à porter atteinte à la réputation de monsieur Roy. La gravité de votre accusation véhiculée sur une station de radio est tout à fait inacceptable.

Nous avons mandat de monsieur Roy de vous aviser que vous devez cesser immédiatement de tenir ce genre de propos et que si vous deviez les répéter à quiconque et à quelque endroit que ce soit, des mesures et procédures légales seront prises contre vous sans autre avis ni délai.

Veuillez agir en conséquence.

LAUZON BÉLANGER, S.E.N.C.R.L.

Yves Lauzon

YL/db